



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Nous vous convoquons à une réunion extraordinaire de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Cette réunion se tiendra lundi le 16 septembre, à 19h00, a 1010 chemin Ste-Claire.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour ci-joint.

La participation de tous est grandement appréciée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Natasha Pagé, directrice générale,
Greffière-trésorière

Fait à la municipalité de Rivière-Beaudette.

Ce 10 septembre 2024

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Natasha Pagé directrice générale, greffière et trésorière de la Municipalité de Rivière-Beaudette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité de Rivière-Beaudette et dans la vitrine d'affichage extérieur à l'hôtel de ville au 1010 chemin Ste-Claire, Rivière-Beaudette en date du 10^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-quatre.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-quatre.

Natasha Pagé, directrice générale, greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Octroi du contrat de la mise à jour de la caractérisation écologique et recommandations techniques concernant le projet Archambault;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.